

Septembre 2023



Chers habitants et habitantes de la vallée de la Bruche, du Piémont et des côteaux de la Mossig,

Ce mois de septembre a été marqué par la reprise des travaux à l'Assemblée Nationale et notamment le début de l'examen en Commission spéciale du projet de loi visant à sécuriser et réguler l'espace numérique. J'ai eu l'honneur d'être nommée Rapporteuse thématique de ce texte sur deux titres qui visent à mieux protéger les citoyens dans l'espace numérique et particulièrement les plus jeunes d'entre nous.

Ce texte comporte plusieurs avancées majeures pour nos concitoyens, parmi lesquelles on peut citer :

- La mise en place d'un mécanisme renforcé de vérification de l'âge des utilisateurs sur les sites pornographiques pour lutter contre l'exposition précoce des enfants à ces contenus ;
- La création d'une peine complémentaire de bannissement des réseaux sociaux pour ceux qui sont coupables de cyberharcèlement en ligne ;
- L'instauration d'un filtre anti-arnaque pour répondre aux 18 millions de nos concitoyens qui sont victimes chaque année d'arnaques en ligne ;
- La mise en place d'une amende forfaitaire délictuelle pour les outrages sexistes et sexuels en ligne.

Au stade de la Commission, ce sont plus de 700 amendements au cours de 30 heures de débats qui ont été discutés. Notre ambition est la suivante : interdire en ligne ce qui est interdit hors ligne. Il nous faut pour cela trouver le juste équilibre entre protection des citoyens, sanctions nécessaires face aux dérives trop nombreuses en ligne et préservation des libertés fondamentales sur internet.

Pour ma part, en tant que Rapporteuse thématique, j'ai porté de nombreux amendements visant à préciser et améliorer le texte. Parmi eux, l'obligation pour les sites pornographiques d'afficher un écran noir pour ne rendre visible aucun de leurs contenus tant que l'âge de l'utilisateur n'est pas vérifié. Ou encore la création d'un stage de citoyenneté numérique comme peine complémentaire à la disposition du juge. Cette peine complémentaire s'ajoute aux différentes sanctions déjà en place et permettra à ceux qui n'adoptent pas les bons comportements en ligne de les apprendre.

À présent, le rendez-vous est donné dès ce mercredi 4 octobre dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale pour continuer à façonner l'avenir numérique de notre société.

**Fidèlement,
Louise Morel**

Députée de la 6^e circonscription du Bas-Rhin

Sur le terrain : Les moments forts de mes déplacements en circonscription



À l'heure des vendanges !

J'ai eu le plaisir de rejoindre Xavier Muller, Député-Suppléant, dans son domaine viticole à Marlenheim. La récolte est un moment emblématique de l'année et l'occasion d'échanger avec les vendangeurs en compagnie de M. Thierry Rogelet, sous-préfet de Molsheim. Un sincère merci à Xavier et à toute son équipe pour leur hospitalité chaleureuse et la transmission de leur savoir !

Aux "Confitures du Climont"

Chaque mois, je souhaite participer à un temps d'échange privilégié avec un entrepreneur de notre circonscription. Ce mois-ci, j'ai eu le plaisir de visiter l'entreprise familiale "Les Confitures du Climont", à Ranrupt. Fondée en 1985, cette entreprise fabrique plus de 40 tonnes de confitures et gelées chaque année. L'occasion d'aborder les défis auxquels l'entreprise est confrontée.



Solidarité avec le Maroc

Je souhaite saluer l'initiative de l'association Générations Solidaires en collaboration avec l'Union des Associations Marocaines d'Alsace, qui a établi un point de collecte bénévole à La Mosquée d'Obernai suite au terrible séisme du 9 septembre dernier. Un grand merci à Najat Abdeddaïm, bénévole dévouée, pour la gestion de ce point de collecte et à toutes celles et ceux qui ont fait un geste pour le Maroc.



Un mois riche en évènements !

Ce mois de septembre fut de nouveau l'occasion de me rendre à de nombreux événements, qui rythment cette période de l'année : Festival Bugatti à Molsheim, 48ème édition de la fête de la choucroute à Krautergersheim, Festival des droits des femmes organisé par l'Alliance Française de Wasselonne, 50ème anniversaire du groupe des Lys de Marlenheim, etc. Bravo à toutes celles et ceux qui s'engagent pour faire de notre circonscription un endroit festif et chaleureux où il fait bon vivre.



À votre rencontre

Ce mois-ci, c'est à Odratzheim que nous nous sommes rencontrés. Merci à Monsieur le maire et son équipe municipale d'avoir rendu ce temps d'échange possible et merci aux habitants des communes du secteur qui se sont déplacés.

A vos agendas : le mois prochain, c'est à la Mairie de Saint Nabor que nous pourrons nous retrouver le 27 octobre de 10h à 12h30.





Vendanges à Marlenheim



Examen du Projet de Loi de régulation de l'espace numérique en Commission Spéciale



APPEL À TÉMOINS



GENDARMERIE NATIONALE

LINA

Née le 10/08/2008
Demeurant à La Plaine (67420)

Elle a quitté son domicile le samedi 23 septembre 2023 à 11h pour se rendre à la gare de Saint-Blaise la Roche (Bas-Rhin - 67), distante de 2 kilomètres, et devait prendre le train de 12h03 en direction de Strasbourg.

Elle a marché à pied de son domicile à la gare en empruntant la route D350, puis elle devait emprunter une piste cyclable sur la dernière partie du trajet.

SIGNALEMENT

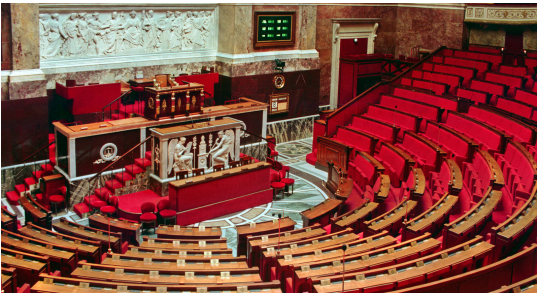
Yeux: Verts clairs
Cheveux: Châtains mi-longs
Taille: 160 cm 49 kg Corpulence mince
Tenue: Robe grise (en dessous du genou), doudoune blanche, chaussures blanches marque Converse

CONTACT

03.88.97.04.71



La disparition de Lina suscite une profonde émotion dans notre circonscription. Si vous avez la moindre information, contactez la gendarmerie au 03.88.97.04.71. Merci de diffuser cet appel le plus largement possible.



Examen du texte de régulation de l'espace numérique

En ce qui concerne l'examen du projet de loi de régulation numérique, une information à part entière sera envoyée une fois les débats en hémicycle terminés.

Pour vous inscrire à ma lettre d'information, contactez- nous à :

louise.morel@assemblee-nationale.fr

Retrouvez l'ensemble de mon actualité sur :



@louisemorel.députée



@louisemorel2022



@LouiseMorel67



louisemorel.fr



SCANNEZ MOI

Ne pas jeter sur la voie publique